



Escape Platinum peint en gris carbonisé métallisé. Avec l'équipement approprié. La capacité de remorquage maximale varie selon le chargement, la configuration du véhicule, les accessoires et le nombre de passagers.

Escape

Boîte automatique

Moteur	Rapport final	PTRA (lb)		POIDS TOTAL DE LA REMORQUE EN CHARGE (lb) ¹
		TA	TI	
4 cyl. hybride 2,5 L	2,91	5 483	5 624	1 500 ²
4 cyl. hybr. recharg. 2,5 L	2,91	5 785		1 500 ²
3 cyl. EcoBoost 1,5 L	3,81	5 635		2 000 ³
				5 790
4 cyl. EcoBoost 2,0 L	3,47	7 440		2 000 ³ /3 500 ⁴

Remarques : • Certains États et territoires et certaines provinces exigent que les remorques excédant un certain poids soient équipées de freins électriques. Assurez-vous de consulter les réglementations en vigueur pour connaître ce poids. **AVERTISSEMENT : Ne tirez pas une remorque équipée de freins électriques si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande de freins de remorque électriques compatible de deuxième monte.** Le non-respect de cette consigne peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, des blessures ou la mort. Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir de l'aide, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

- Le poids combiné du véhicule et de la remorque ne doit pas excéder le PTRA.
- Ne pas excéder le poids maximal de la remorque en charge indiqué.
- Calculé conformément à la norme d'essai J2807 de la SAE pour l'Escape.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Comprend des éléments qui doivent être posés. Votre garantie limitée de véhicule neuf⁵ peut être invalidée si vous tractez une remorque sans ces éléments.

Pour les remorques de plus de 2 000 lb : ensemble de remorquage catégorie II (536)

RESTRICTIONS LIÉES À LA SURFACE FRONTALE

La surface frontale correspond à la surface totale qu'un véhicule et une remorque en mouvement exposent à la résistance du vent.

La surface frontale maximale qu'il faut prendre en compte pour une combinaison **Escape-remorque** est de **20 pi² sans l'ensemble de remorquage catégorie II** et de **30 pi² avec l'ensemble de remorquage catégorie II**.

Dépasser ces limites peut grandement réduire les performances du véhicule remorqueur.

1. Les capacités de remorquage maximales fournies sont celles des véhicules munis de l'équipement obligatoire et dont le conducteur et le passager pèsent 150 lb chacun, et varient selon le chargement, la configuration du véhicule, les accessoires et le nombre de passagers. Pour de plus amples renseignements, consultez votre concessionnaire Ford. 2. Exige l'ensemble de remorquage catégorie II (536) livrable en option sur les versions ST-Line Select hybride, ST-Line Elite hybride et Platinum hybride ou hybride rechargeable. 3. L'Escape ne propose aucun équipement de remorquage installé en usine pour cette affectation. Livrable uniquement comme accessoire installé par le concessionnaire. 4. Exige l'ensemble de remorquage catégorie II (536). 5. Consultez votre concessionnaire pour connaître les détails sur la garantie limitée. 6. Livrable uniquement avec le moteur 4 cylindres en ligne EcoBoost de 2,0 L ou les moteurs 4 cylindres en ligne hybrides et rechargeables hybrides de 2,5 L (Platinum, ST-Line Select, ST-Line Elite et VHR). 7. Les récepteurs d'attelage ne comprennent pas de boule ni de support de montage de boule. Il vous incombe d'obtenir la boule d'attelage et son support, ainsi que les autres équipements appropriés pour tracter la remorque et sa charge. 8. Avec l'équipement approprié.

ENSEMBLE DE REMORQUAGE LIVRABLE EN OPTION

Équipement	Escape ⁴ (536)
Faisceau de remorque (4 broches)	C
Récepteur d'attelage	C
Fonction de stabilisation de remorque	C
Alerte de déviation de trajectoire	S

LÉGENDE
C = compris dans l'ensemble.
S = de série sur le véhicule.

Remarque : Le contenu peut varier selon le modèle, la version et le groupe motopropulseur. Consultez votre concessionnaire Ford afin d'obtenir des renseignements précis sur le contenu pour tous les véhicules qui seront utilisés pour tirer une remorque afin d'assurer un raccordement facile et adéquat des feux des remorques.

RÉCEPTEUR D'ATTELAGE POSÉ EN USINE

Compris dans l'ensemble de remorquage de catégorie II – code d'option 536.

Reportez-vous au tableau pour connaître les poids autorisés pour les attelages porteurs de charge. (Cette capacité est aussi inscrite sur une étiquette fixée à chaque récepteur d'attelage.)

POIDS AUTORISÉ POUR L'ATTELAGE

Il est possible que les capacités de charge maximales des attelages indiquées ci-dessous dépassent le poids maximal de la remorque en charge pour le véhicule indiqué. Reportez-vous aux tableaux de sélection de la capacité de remorquage pour connaître le poids maximal de la remorque en charge pour chaque véhicule.

	Poids max. de la remorque (lb) ⁷	Poids max. sur le timon (lb)
Escape hybride/hybride rechargeable	1 500 ⁸	150 ⁸
Escape	3 500	350